

PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

Commission des transports et du tourisme

2006/2164(DEC)

13.2007

AVIS

de la commission des transports et du tourisme

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

sur la décharge sur l'exécution du budget de l'Agence européenne pour la
sécurité maritime pour l'exercice 2005
(C6-0397/2006 - 2006/2164(DEC))

Rapporteur pour avis: Michael Cramer

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des transports et du tourisme invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. relève avec satisfaction que la Cour des comptes a estimé que les comptes de l'Agence européenne pour la sécurité maritime relatifs à l'exercice 2005 étaient fiables et que les opérations sous-jacentes étaient, dans leur ensemble, légales et régulières;
2. constate que l'Agence a disposé en 2005 de 38,4 millions d'euros en crédits d'engagement et de 36,1 millions d'euros en crédits de paiement provenant du budget communautaire;
3. déplore que les retards observés dans le recrutement du personnel se soient répercutés sur l'utilisation des crédits destinés aux activités opérationnelles (titre III); se félicite de la décision de l'Agence d'établir un plan de recrutement et demande avec insistance que pareils retards soient évités à l'avenir afin que l'Agence soit pleinement opérationnelle;
4. prend acte des observations de la Cour des comptes au sujet des faiblesses que présente la documentation des opérations; souligne que des dossiers complets sont une condition indispensable au contrôle interne et demande instamment à l'Agence de remédier rapidement aux insuffisances du contrôle interne qui ont été constatées par la Cour des comptes;
5. propose que la commission du contrôle budgétaire donne décharge au directeur exécutif de l'Agence européenne pour la sécurité maritime sur l'exécution du budget de l'Agence pour l'exercice 2005.

PROCÉDURE

Titre	Décharge sur l'exécution du budget de l'Agence européenne pour la sécurité maritime pour l'exercice 2005
Références	2006/2164(DEC)
Commission compétence au fond	CONT
Avis émis par Date de l'annonce en séance	TRAN 29.11.2006
Rapporteur pour avis Date de la nomination	Michael Cramer 21.11.2006
Examen en commission	22.1.2007 27.2.2007
Date de l'adoption	27.2.2007
Résultat du vote final	+: 38 -: 0 0: 2
Membres présents au moment du vote final	Gabriele Albertini, Inés Ayala Sender, Etelka Barsi-Pataky, Paolo Costa, Michael Cramer, Arūnas Degutis, Christine De Veyrac, Petr Duchoň, Saïd El Khadraoui, Luis de Grandes Pascual, Mathieu Grosch, Stanisław Jałowiecki, Georg Jarzembowski, Dieter-Lebrecht Koch, Jaromír Kohlíček, Sepp Kusstatscher, Bogusław Liberadzki, Eva Lichtenberger, Erik Meijer, Josu Ortuondo Larrea, Willi Piecyk, Luís Queiró, Luca Romagnoli, Gilles Savary, Brian Simpson, Renate Sommer, Dirk Sterckx, Ulrich Stockmann, Silvia-Adriana Țicău, Georgios Toussas, Yannick Vaugrenard, Marta Vincenzi, Corien Wortmann-Kool, Roberts Zīle
Suppléants présents au moment du vote final	Johannes Blokland, Zita Gurmai, Jeanine Hennis-Plasschaert, Anne E. Jensen, Aldo Patriciello,
Suppléants (art. 178, par. 2) présents au moment du vote	Thijs Berman